



Juriste indépendant

Par **Lomis**, le **07/02/2023** à **23:29**

Bonjour,

En lisant votre article sur le métier de juriste (appellation de juriste *indépendant...*) et le champ de son intervention m'a fait penser à un juriste qui exerce comme libéral en offrant des services au CSE.

Ma question comment intervenir où comment dénoncer cette pratique ?

Merci d'avance

Par **Marck.ESP**, le **08/02/2023** à **08:19**

Bonjour et bienvenue,

Il serait utile de préciser à quel article vous faites allusion ?

Cela m'intéresse fortement, car le CSE peut bénéficier d'une assistance juridique auprès d'experts ou d'avocats spécialisés dans le conseil au CSE. Solliciter un conseiller en droit du travail ou un juriste diplômé pourra peut-être suffire pour une question ou un doute sur un point de contrat. En revanche, s'il s'agit d'un contentieux, alors il faudra engager une vraie défense en mandatant un avocat en droit du travail.

Mais il est possible que P.M. dispose d'éléments à vous communiquer.

Par **P.M.**, le **08/02/2023** à **09:18**

Bonjour,

Sans me permettre de l'affirmer, peut-être faites-vous allusion à [cet article : L'appellation juriste consultant indépendant: une atteinte au titre d'avocat?](#)

Je n'ai pas grand chose à y ajouter si ce n'est que le Conseil de l'Ordre pourrait être averti...

[Prana67](#) pourrait aussi fournir des éléments d'information...